

Compte-rendu de la Formation Spécialisée du mercredi 20 mars 2024



La réunion débute par la lecture de plusieurs liminaires.

Les syndicats sont unanimement d'accord pour ajouter à l'ordre du jour l'incident tragique qui s'est récemment produit à la DRFIP67. La Direction prend la parole et s'excuse pour le délai de réponse apporté. En effet, il s'est écoulé plus d'une semaine entre l'incident et le moment où les syndicats ont été prévenus, la Direction a estimé préférable de gérer la situation seule avant d'en avertir les syndicats.

Nous sommes également revenus sur le pont du vendredi 10 mai ; aucune modification ne sera malheureusement effectuée, contrairement à la position de la CFTC, et un service minimum sera demandé.

Concernant les services assurant un contact avec les contribuables, il était initialement convenu d'un accueil téléphonique, comme précisé lors de notre dernière instance. A cela vient finalement se rajouter la gestion des mails.

Enfin, la Directrice Générale sera en déplacement prochainement dans le réseau, certainement dans un SIP comme précisé par M. GARNIER.

Approbation des PV de la FS des 10/07/2023 et 05/09/2023:

Les procès verbaux sont approuvés par l'ensemble des organisations syndicales.

Point sur les futures installations des services dans le bâtiment de la DRFIP :

Environ 80 % des agents sont concernés par ce déménagement d'ampleur, qui va fortement impacter les conditions de vie au travail. La Direction souligne les nécessités des déménagements prévus et nous avons connaissance de la présentation des plans et du calendrier des déplacements internes. Quant aux effectifs à la DRFIP, ils sont actuellement de 350 personnes ; l'arrivée du SIE et du PRS générera une hausse de 9 %.

M. GARNIER va faire des demandes de crédits pour des travaux avant les déménagements (peinture, etc..). Des fonds plus larges seront demandés.

Il n'y a pas de calendrier pour le moment concernant le 35 avenue des Vosges, le directeur estime qu'il y a moins d'arbitrage et souhaite être sûr du schéma proposé.

Le dossier validé par la DG est attendu pour 2025 (à la fin du premier semestre, la direction sera plus claire quant aux aménagements des services du 35, soit une augmentation de plus de 70 agents.)

Un groupe de travail est prévu concernant le nombre d'occupants par bureau et pour l'organisation des déménagements au 25. Cela va engendrer de gros problèmes d'organisation quant au restaurant administratif qui a des capacités d'accueil très limitées. Un afflux supplémentaire d'environ 140 personnes est attendu.

Note d'orientations ministérielles:

Afin que les membres du CSA et de la FS puissent assurer leur rôle de prévention au sein des instances, les sessions de formation en santé sécurité et conditions de travail qui leur sont proposées se poursuivent en 2024.

Point budgétaire:

Les prochaines commandes concernent des matériels divers, tels que des souris, des « supports claviers » ou « sur-claviers » sur prescription médicale, des fauteuils ergonomiques ou des multiprises. Des panneaux acoustiques et des espaces de sieste sont également envisagés. La mise en place d'un bureau électrique par service permettant aux agents un changement de posture est également proposée.

Budget local : *La CFTC approuve les dépenses engagées et les devis pour les aménagements des postes de travail*

Budget régional : *La CFTC approuve également les dépenses engagées pour les propositions de plan de formation*

Point sur les accidents de travail et les fiches de signalement:

- concernant les accidents de service : rappel aux agents sur l'attitude à avoir en cas d'accident ou de malaise sur leur lieu de travail.
- concernant les fiches de signalement : elles seront traitées dorénavant par Olivier NICOLAS, assistant de prévention de la DRFiP 67.

La CFTC rappelle l'importance d'établir une fiche de signalement quand la situation l'impose, et d'utiliser l'application SignalFIP pour la moderniser et pour un meilleur suivi.

Calendrier prévisionnel des visites de sites:

La CFTC se concertera prochainement quant aux futures visites de poste à prévoir sur les sites autres non concernés par la FS (Le SDEA, La Trésorerie des Amendes et le SGC de Sélestat). La Direction en sera informée en amont.

Point d'information et évolution du DUERP:

Le dispositif du DUERP est remplacé par PREVACTIION. Les chefs de services seront au cœur du dispositif pour effectuer tout signalement nécessaire et proposer des mesures.

Point sur les exercices d'évacuation :

Les exercices d'évacuation se déroulent dans l'ensemble plutôt bien, malgré les évidents risques d'incendie, selon l'assistant de prévention sur le réseau. Le plan *vigipirate* est toujours en vigueur et l'alerte attentat reste maintenue en ce qui concerne les services de la DGFIP.

Votre section locale CFTC 67 continuera d'assurer le suivi de ces dossiers et vous tiendra au courant de leurs évolutions. Elle reste à votre écoute, que ce soit pour vous apporter des réponses ou pour faire remonter les éventuelles problématiques que vous pouvez rencontrer dans vos services.

